

# ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

## COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE Mardi 05 octobre 2019

Personnes présentes :

Personnel Education Nationale	Représentants de la Mairie et personnel municipal	Représentants des parents d'élèves
Madame Minetto Monsieur Dauphin Madame Roche Madame Gerlier, directrice	Monsieur Robert, maire de Villelaure Madame Maurin, conseillère municipale  Madame Ughetto, atsem Madame Receveur, atsem Madame Tranier, atsem	Madame Reinhold Von Essen Madame Juvigny Madame Varlet Madame Lefebvre Madame Painvin

### Personnes excusées:

Monsieur Gandois, Inspecteur de la circonscription de Pertuis

Mme Sabatini, enseignante

Mme Caudan, enseignante

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 13 juin 2019
2. Vote du règlement intérieur
3. Choix des modalités de vote pour l'année 2020/2021
4. Effectifs des classes à la rentrée 2019
5. Bilans des coopératives
6. Travaux à venir

### **1. Approbation du procès verbal du deuxième conseil d'école**

Tous les membres du conseil d'école approuvent le précédent procès-verbal.

### **2. Vote du règlement intérieur**

Des modifications ont été apportées aux articles mentionnés ci-dessous ; il faudra lire désormais :

- Inscription et fréquentation :  
« L'inscription à l'école maternelle, devenue obligatoire, implique, pour la famille, l'engagement d'une bonne fréquentation pour le développement de la personnalité de l'enfant et sa socialisation. Cela lui donnera les meilleures chances de réussir sa scolarité. »
- Entrées et sorties :  
« A 13h20, l'entrée des parents se fera par la grille à côté de la bibliothèque qui mène à la porte verte de l'école maternelle. »

## ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

- Repos :  
« Les enfants se reposent et ceux qui ne dorment pas ou plus sont accueillis de manière échelonnée dans la salle de classe. »
- Cahier de liaison :  
« Le cahier de liaison sert de lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles collées dans le cahier doivent être signées par les parents après qu'ils en ont pris connaissance. »
- Respect :  
« Les parents d'élèves sont tenus d'adopter un comportement et un langage respectueux à l'égard de l'équipe enseignante, du personnel municipal et des autres parents d'élèves. »

Le règlement est voté à l'unanimité.

### 3. Modalités de vote pour les élections de représentants de parents d'élèves 2020/2021

La directrice informe que sur les 225 inscrits, 89 d'entre eux ont voté soit un taux de participation de 39,56%.

Parmi les votants, 4 personnes seulement sont venues voter directement au bureau de vote. C'est pourquoi la directrice informe que pour les prochaines élections, le vote se fera uniquement par correspondance.

### 4. Effectifs de classe

Cette année, nous accueillons 119 élèves répartis comme indiqué ci-dessous :

PS	26
PS/MS - 10/14	24
PS/MS - 8/18	26
MS/GS - 10/10	20
GS	23
<b>Total</b>	<b>119</b>

Le recensement a débuté pour connaître les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée scolaire. A ce jour, une vingtaine de parents s'est manifestée.

### 5. Bilan de la coopérative

#### Soldes des comptes au 01/11/19

collectif	Classe 1 (MS/GS)	Classe 2 (PS/MS)	Classe 3 (PS)	Classe 4 (PS/MS)	Classe 5 (GS)
664,46	637,83	516,13	427,78	797	600,19

La directrice remercie monsieur le maire pour sa subvention annuelle à l'école et la prise en charge du bus lors de la sortie au musée des classes de MS/GS et GS.

## **ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN**

### **6. Travaux en cours**

Les travaux d'agrandissement de la cantine et de la bibliothèque avec la création d'un accès handicapé ont débuté lors des vacances de la toussaint. La mairie prévoit une durée de travaux de 6 mois pour l'agrandissement de la cantine. L'agrandissement de la bibliothèque se fera ultérieurement. Monsieur le Maire indique qu'il n'y aura pas de travaux bruyants pendant le temps scolaire. Madame Maurin demande à Madame Gerlier l'autorisation de passage pour les enfants de la garderie le matin par le portail de l'école maternelle. La directrice accepte la requête.

Madame Gerlier interpelle Monsieur le maire sur les problèmes de chaleur lors de la canicule en juin dernier. Monsieur Robert va réfléchir à la pose d'une climatisation dans les classes et prend note également des demandes de création d'un chemin dans la pelouse de la cour et de l'abri à l'entrée de l'école maternelle.

### **7. Questions des parents**

Les parents d'élèves interpellent la directrice sur la répartition des élèves de PS. Les classes ont été réalisées en fonction des effectifs de chaque niveau en favorisant les cours doubles avec dans chaque classe une majorité d'enfants du niveau supérieur par rapport aux plus jeunes. Les PS de la classe de Madame Sabatini ne sont pas en récréation avec les autres enfants de PS mais se sont très bien intégrés avec les enfants de moyenne et grande sections.

En septembre, le personnel municipal refusait de mener les enfants de la garderie du matin à l'école pour le soutien. Les parents demandent si ces problèmes sont résolus. La directrice indique que tout est rentré dans l'ordre.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent savoir si les enfants pourront bénéficier d'une visite médicale. Madame Gerlier informe que la circonscription bénéficie cette année d'un médecin scolaire et d'un médecin de PMI qui fixeront, s'il y a lieu, les modalités de visite dans le courant de l'année.

L'an dernier le retrait par la mairie des atsem durant le temps scolaire posait problème. Les parents souhaitent savoir ce qu'il en est cette année. Les emplois du temps des classes ainsi que les services de surveillance ont du être adaptés pour solutionner ce problème.

Enfin les représentants souhaiteraient évoquer la faisabilité d'une kermesse en fin d'année. La directrice rappelle les raisons pour lesquelles cet événement avait été abandonné et indique que l'école est ouverte à toute proposition de la part des représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école s'achève à 20H 10

Le secrétaire  
V. Dauphin

la présidente  
F. Gerlier